



**Procès-verbal du conseil d'école du lundi 07/02/2022**  
**Ecole élémentaire Jean Moulin - Valencin**

**Tour de table des membres 2021-2022 :**

-  **Equipe enseignante :**  
J. CASTELLANO et L. DELAPLAGNE (CP A), N. BERTRAND (CE1/2 C), L. GERARD (CM1/2 B), M. CHOLLIER (CM A, B et C), C. PLANÇON (CE A et B).
-  **Parents délégués :**  
N. CELLE, J. RODRIGUEZ, E. COUDRAY, A. BOUGET-LAVIGNE, B. CAMPOY, S. VIALARON
-  **Représentants Mairie :**  
M. Bernard JULLIEN (Maire), A. BLANCHON (adjointe aux affaires scolaires)
-  **Excusés :**  
Mme C. TOUGUI (Inspectrice de l'Education Nationale), M. GOUJU (coordinatrice des services périscolaires)  
E. DELPLANQUE (CP B), O. DEMANGEON (CE1/2 A), E. TOURNIER (CE1/2 B), C. COLLIN (CE1/2 C), L. MANDAS (CM1/2 A), C. GILLON (CM1/2 C)

**ORDRE DU JOUR :**

- **L'école**
  - Effectifs actuels et prévisionnels des classes
  - Campagne d'inscriptions au CP
  - Point sur la composition des classes
  - Sécurité : exercice PPMS Tempête + sécurité incendie
  - Visite médicale CE2 annulées
  - Mesures COVID et leurs évolutions
- **Projets pédagogiques**
  - Evaluations nationales CP de janvier 2022
  - Projets pédagogiques et sorties
  - Liaisons GS/CP et CM2/6e
  - Point sur le travail à distance
- **Mairie et périscolaire**
  - Périscolaire : cantine et garderie
  - Bâtiments et espaces de la cour (projet de revégétalisation)
  - Bilan de la commande exceptionnelle 2021
  - Budget municipal prévisionnel pour l'année 2022
  - Point sur le projet d'intervention autour du harcèlement scolaire
- **Questions diverses**
  - Non remplacement des enseignants absents et les problématiques liées

Secrétaire de séance : J. Castellano

## 1. L'école :

La direction de l'école sera assurée par J. Castellano jusqu'à la fin de l'année scolaire. L. Delaplagne poursuivra le complément chaque lundi et un vendredi sur trois dans la classe de CP A.

L. Gérard reprendra à mi-temps au retour des vacances de février, pour une durée de 3 mois. M. Chollier poursuivra son complément dans la classe de CM B le lundi et assurera désormais la classe également le vendredi.

### a) Effectifs actuels et prévisionnels des classes

**Effectifs 2021-2022 actualisés en janvier 2022 : 210 élèves**

CP A : <b>20</b> élèves	CP B : <b>19</b> élèves	CE1/CE2 A : <b>28</b> élèves	CE1/CE2 B : <b>28</b> élèves
CE1/CE2 C : <b>28</b> élèves	CM1/CM2 A : <b>29</b> élèves	CM1/CM2 B : <b>29</b> élèves	CM1/CM2 C : <b>29</b> élèves

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
39	46	38	39	48

**Effectifs prévisionnels 2022-2023 : 214 élèves**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
53	40	45	37	39

Aucune mesure de carte scolaire n'est prévue à l'heure actuelle.

### b) Campagne d'inscriptions au CP

La campagne d'inscriptions au CP aura lieu du lundi 7 mars au lundi 11 avril, en même temps que les inscriptions en PS de l'école maternelle.

Les documents nécessaires pour toute inscription à l'école sont :

- Le livret de famille et un justificatif de domicile à présenter en mairie,
- La fiche de renseignements complétée et le carnet de vaccinations à présenter à l'école,
- Un certificat de radiation le cas échéant.

Voici la procédure pour une inscription en CP :

Dans un premier temps, vous devez prendre rendez-vous en Mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cela permettra d'établir un certificat d'inscription qui me sera transmis directement par la mairie.

On vous remettra une fiche de renseignements à compléter.

Si vous avez déjà un enfant scolarisé en élémentaire, vous pouvez effectuer l'inscription en CP par correspondance en nous transmettant, via un cahier de liaison (maternelle ou élémentaire) ou la boîte aux lettres de l'école élémentaire, les documents nécessaires pour la finalisation de l'inscription. Joindre à la fiche de renseignements une photocopie du carnet de vaccinations. Je vous adresserai un mail pour confirmer la réception des documents.

Pour les parents dont l'enfant en CP est l'aîné, merci de vous manifester par mail ([ce.0382934h@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382934h@ac-grenoble.fr)) en laissant vos coordonnées téléphoniques afin que je puisse vous recontacter pour convenir d'une date de rencontre.

Les documents invitant les familles d'enfants en GS scolarisés à l'école maternelle Marie Curie seront distribués avant les vacances.

### c) Information sur la composition des classes

En fin d'année scolaire, au cours d'un conseil des maitres (qui réunit tous les enseignants de l'école), l'organisation des classes et la répartition des élèves se discutent pour l'année suivante.

- Dans un premier temps, plusieurs simulations d'organisation des classes sont réalisées par les enseignants ; une organisation est choisie après l'expression de l'ensemble des membres du conseil des maitres pour dégager la solution la plus pertinente pour l'ensemble des enseignants.

- Par la suite, les élèves sont répartis dans chaque classe sur des critères de répartition discutés et acceptés par tous les collègues. Ces critères prennent en compte l'intérêt de tous les élèves et le fonctionnement pédagogique d'une classe et de l'école.

Les familles ne sont consultées pour cette répartition que s'il y a des liens de parenté entre des élèves (cousins, frères/sœurs, jumeaux). Notez qu'aucune réclamation des familles ne sera prise en compte lors de la répartition des élèves, que cela concerne d'autres élèves ou un enseignant.

Par ailleurs, à la rentrée, une fois les listes de classe affichées, elles ne sont modifiées que si une mesure de carte scolaire se présente (ouverture ou fermeture de classe en septembre).

Ce processus s'appuie sur le décret du 24/02/1989 Art. 2 : « *Après avis du conseil des maîtres, le directeur / la directrice d'école répartit les élèves entre les classes et les groupes. Il répartit les moyens d'enseignement. Il arrête le service des enseignants, fixe les modalités d'utilisation des locaux scolaires pendant les heures et périodes au cours desquelles ils sont utilisés pour les besoins de l'enseignement et de la formation.* »

#### **d) Sécurité**

##### **Exercice PPMS Tempête**

Un exercice a été réalisé le mardi 18 janvier. Trop de consignes n'ont pas été respectées. Aussi, nous ferons un nouvel exercice prochainement.

##### **Sécurité incendie**

Tous les boîtiers d'alarme incendie ont été changés pendant les vacances de la Toussaint. Leur déclenchement est plus simple car il n'y a pas de vitre à casser.

Leur fonctionnement a été vérifié en janvier.

Un nouvel exercice d'évacuation en cas d'incendie aura lieu en mars.

#### **e) Visites médicales des élèves de CE2**

Une première partie a été réalisée par l'infirmière scolaire de secteur en novembre 2021 dans la classe de CE C. Malheureusement, les visites des élèves de CE2 A et B ont été annulées suite à son absence. Elles ne seront pas reprogrammées au cours de cette année scolaire. Le centre médico-social proposera sans doute à ces élèves une visite médicale en CM1. Nous tiendrons les familles concernées informées.

#### **f) Mesures COVID et leurs évolutions**

Une campagne de tests salivaires a été menée dans les deux écoles de Valencin le jeudi 9 décembre 2021. 6 élèves avaient alors été testés positifs en élémentaire. Il n'est pas prévu de renouveler la campagne.

A ce jour, lundi 7 février, les écoles suivent le protocole de niveau 3 avec le port du masque en intérieur et extérieur, des activités physiques dont l'intensité est réduite, le test à J0, J2 et J4 des élèves cas contact d'un élève positif au COVID dans leur classe, et le non-brassage des élèves, ce qui implique qu'en cas de non remplacement d'un enseignant les élèves ne sont pas accueillis à l'école (sauf professions prioritaires et cas exceptionnels).

Le gouvernement a annoncé un allègement de ces mesures au retour des vacances de février. Vous serez informés dès que nous aurons connaissance de ces évolutions.

#### **g) Vie de l'école**

Les **photos de classe** ont eu lieu le lundi 8 novembre 2021. Nous avons fait appel à un nouveau photographe. La qualité de ces photos et des portraits a été appréciée.

De nombreuses familles ont répondu à l'**appel au don de livres** lancé fin octobre. Nous vous remercions chaleureusement : cela va nous permettre de renouveler les propositions de lecture aux élèves de l'école. Il ne nous reste plus qu'à ranger et organiser !

Le **carnaval** aura lieu le vendredi 4 mars à l'école. Les élèves sont invités à venir costumés ce jour-là. Ils peuvent se déguiser selon le thème de l'année de leur classe (l'espace pour les CM et le tour du monde pour les CP et CE). A 16h30, le sou proposera peut-être un défilé et/ou une animation festive, selon les possibilités liées au protocole sanitaire.

## **Projets pédagogiques :**

### **a. Evaluations nationales CP de janvier 2022**

Le 14 janvier, le gouvernement a annoncé le report à une date ultérieure (toujours inconnue à ce jour) de la passation du « point d'étape » des évaluations nationales des CP.

Cependant, les enseignantes de CP utilisant ce dispositif pour leurs évaluations de fin de semestre, la passation a eu lieu dans notre école. Les résultats sont équivalents aux années précédentes.

### **b. Projets pédagogiques et sorties prévues (et leurs financements)**

#### La bibliothèque

Les projets lancés avec Françoise Vuillat (repérage dans le lieu pour les CP et PNI) seront poursuivis par sa remplaçante, Emeline Le Goff.

#### Projets cycle 2 :

##### Le Tour du Monde

Les élèves de CE C sont allés au Musée des Confluences le mardi 30/11. la visite a été très appréciée des élèves comme des adultes présents. Nous avons pu faire l'animation sur l'art aborigène le matin et la maîtresse avait organisé un jeu de piste pour la visite du musée l'après-midi. Merci à la Mairie pour le financement de cette sortie.

Les élèves de CE A et B ont dû reprogrammer la visite à cause d'une fermeture de classe : ils réaliseront la même visite le jeudi 12 mai. Ces sorties sont financées par la Mairie.

Les élèves des 2 classes de CP sont allés à la Maison de la Danse assister à un spectacle le mardi 4 janvier 2022 : le spectacle a été très apprécié des élèves comme des adultes présents. Nous avons en plus été surclassés et nous avons profité du spectacle aux premiers rangs car une école n'est pas venue ! Merci à la mairie pour le financement de cette sortie.

Enfin, les élèves de CE iront au safari de Peaugres le lundi 11 avril grâce au financement de la Mairie et du Sou des écoles.

##### La natation

Les séances de natation ont été suspendues début janvier pour les élèves de la classe de CE A. nous espérons qu'elles pourront reprendre au retour des vacances de février avec l'allègement des mesures COVID. Nous tiendrons les familles et les élèves informés.

##### Le cirque

Florent TAMET interviendra auprès des 5 classes de cycle 2, à raison d'une heure par classe, le mardi, du 22/03 au 21/06 avec un spectacle (espérons !) proposé le samedi 25/06 au matin. Les acrobaties et les porters, le jonglage et l'équilibre sur objets (boule et rolla-bolla) seront travaillés selon les mesures COVID en vigueur.

##### Le 100<sup>e</sup> jour d'école

Les élèves de CP fêteront le 100<sup>e</sup> jour d'école en faisant des ateliers autour du nombre 100. Ils réaliseront à cette occasion une collection de 100 objets qu'ils présenteront à leurs camarades. Un vote des élèves de CP et de GS, des enseignants et des parents d'élèves de CP élira la plus belle collection pour l'année 2021-2022.

#### Projet cycle 3 :

##### L'espace

Les élèves de CM sont allés visiter l'exposition consacrée à Antoine de St Exupéry à la Sucrière à Lyon et le Planétarium le vendredi 17 décembre. La visite du planétarium a été très rapide et tous ont regretté de ne pas pouvoir y passer plus de temps. Sur la journée, la sortie a été intéressante et très appréciée. Les enseignantes remercient le Sou des écoles pour le financement intégral de cette sortie.

### **c. Les liaisons**

#### La liaison GS/CP

Une réunion prévoyant des dates précises est prévue début mars réunissant les enseignantes de CP et les enseignants de maternelle. Comme l'an dernier, les élèves de GS viendront observer les classes pendant un temps où les élèves de CP seront en EPS pour découvrir les espaces et interroger leurs enseignantes. Ils viendront voir les collections de 100 objets réalisés par les élèves de CP et voteront pour leur préférée. Enfin, ils participeront à une séance de phonologie en CP pendant que les élèves de CP iront faire des lectures à leurs maitresses de maternelle.

#### La liaison CM2/6<sup>e</sup>

Une visite du collège d'Heyrieux sera organisée en mars 2022. En mai, un professeur du collège viendra à l'école pour répondre aux questions des élèves. Une réunion devait être proposée par le collège aux parents d'élèves de CM1 et de CM2, en janvier. Nous n'avons reçu aucune information à ce jour ; cela ne devrait tarder.

Des collégiens viendront goûter le dernier jour avec les élèves de CM pour discuter de leur entrée en 6<sup>e</sup>.

Le professeur d'allemand viendra faire classe aux élèves de CM2 pour promouvoir la langue qui perd beaucoup d'attrait.

#### d. Point sur le travail à distance

Avant les vacances de Noël, l'équipe enseignante a fait passer une note aux familles redéfinissant les conditions de proposition de travail à distance. En effet, après les confinements, les isolements des enfants positifs et cas contacts, une nouvelle relation entre les enseignants et les familles a été tissée. Cependant, il nous a paru important de marquer de nouveau un cadre pour les familles bien intentionnées mais demandant un travail supplémentaire de la part des enseignants.

En voici le tableau récapitulatif :

<b>Fermeture de classe</b>	L'enseignant prépare le distanciel et l'envoi numériquement aux familles. Une communication peut être établie entre l'enseignant et les parents d'élèves en fonction de la durée de fermeture de la classe.
<b>Absence d'un élève liée au COVID (résultat positif ou cas contact)</b>	L'enseignant prépare le distanciel et l'envoi numériquement à la famille de l'élève isolé. Le travail peut être préparé en amont ou envoyé selon l'organisation des enseignants qui gèrent aussi leur classe en présentiel. Cette modalité a pu être précisée en réunion de rentrée.
<b>Absence d'un élève en cas de maladie, de rdv médical, pour raison familiale...</b>	L'élève rattrape après son retour à l'école, soit en classe, soit à la maison.
<b>Absence d'un élève pour congés pris en dehors des vacances scolaires</b>	L'élève rattrape après son retour à l'école. L'enseignant peut, à son initiative, proposer du travail en amont, mais n'en a aucune obligation.

**Dans la situation actuelle, retenir qu'un enfant isolé parce qu'il est positif au COVID recevra par voie numérique un plan de travail pour la semaine ou le travail quotidien en fin de journée selon le fonctionnement de l'enseignante. Si votre enfant est malade, il rattrapera le travail à son retour à l'école, en classe et/ou à la maison.** Nous rappelons que cette préparation du travail à distance est en plus des heures de classe en présentiel et nous ne pouvons pas toujours libérer du temps au cours de la journée (préparation et corrections en classe).

Par ailleurs, il nous semble important également de souligner que la communication numérique facilite les échanges mais les enseignants comme les familles ont droit à une pause les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires. **Nous ne répondons donc désormais qu'aux messages urgents et concernant le COVID.** Si votre enfant oublie des cahiers pour les vacances ou s'il/elle n'a pas une fiche de travail pendant le week-end de révision d'une évaluation, cela ne présente aucune urgence et cela permettra à votre enfant de se rendre compte de l'importance d'être attentif au moment du rangement du cartable.

Val Ecole souligne que c'est en fait un retour au fonctionnement d'avant confinement.

## 2. Mairie et périscolaire :

### a) Périscolaire : cantine et garderie

La commune a fait le maximum pour garder les services périscolaires ouverts suite aux absences du personnel. Les emplois du temps des personnes présentes étaient actualisés pendant le week-end. Cette période a été difficile avec le risque de fermeture des services périscolaires si la sécurité des enfants n'était plus assurée. Merci aux parents qui se sont portés volontaires pour aider à la cantine cette semaine.

M. Gouju, responsable du périscolaire, est actuellement à temps partiel. E. Dedieu la complète la durée de son temps partiel.

A noter : Quand les élèves sont absents, les services périscolaires ne sont pas prévenus par l'école. Les repas ne sont pas décommandés si les parents ne le demandent pas en mairie auprès de Julie Renard.

Val Ecole propose de réaliser un tableau récapitulatif afin de rappeler aux familles à qui s'adresser dans quelles situations (école et/ou mairie). Ce sera fait pour la rentrée prochaine.

### b) Bâtiments et espaces de la cour

#### Projet de « revégétalisation » de la cour

Une commission a eu lieu le lundi 17 janvier entre les directeurs d'école et des élus de la commission bâtiment.

Les élus ont présenté les réalisations faites en 2021, et proposé des réalisations pour 2022.

Ainsi, en élémentaire, un bac de récupération de l'eau de pluie sera installé sur la façade de l'école face au portail. Il sera paré d'un coffrage bois. Un autre coffrage sera réalisé pour cacher les poubelles.

Une réflexion va être menée pour aménager un espace de « bavardage » à l'ombre du tilleul au centre de la cour avec l'enherbage de la zone autour. Cela permettra notamment de ne plus avoir à balayer les graviers sur lesquels les élèves glissent en courant en récréation ou lors des entraînements au Courseton.

Des végétaux grimpants vont être plantés pour parer les grillages entre les cours de maternelle et élémentaire.

### **c) Bilan de la commande exceptionnelle 2021**

Le budget exceptionnel de 1500 € accordé par la Mairie a été utilisé pour équiper l'école sur différents secteurs :

- Du matériel de sport (notamment des chasubles)
- Des cahiers adaptés pour les élèves de CP en difficulté
- Des accessoires pour rendre les classes plus flexibles : des minuteurs, des casques anti-bruit, des coussins d'air et des tabourets à base arrondie.

Nous remercions les élus pour cette somme qui nous a permis des achats qui facilitent le quotidien et permettent une adaptation des apprentissages et de leurs conditions dans l'intérêt des élèves.

### **d) Budget municipal prévisionnel pour l'année 2022**

Cette année, nous avons demandé à la commune un changement de photocopieuse : en effet, elle est souvent en panne, ce qui nécessite de réguliers changements de pièces. L'impossibilité temporaire de faire des impressions ou des photocopies peut être compensée, mais la régularité des pannes nous interroge.

Nous demandons un budget pour l'achat de matériel d'EPS et de séries de livres à étudier en classe (une par classe), et un budget pour que les élèves de C2 puissent se rendre sur les courts de tennis en fin d'année lors du cycle envisagé en partenariat avec le club de tennis valencinois.

Nous avons discuté lors d'un précédent conseil d'école du changement des bureaux dont les assises sont solidaires. En effet, nos élèves sont loin du bureau et certains s'assoient dans de drôles de postures pour s'approcher. Ces changements vont être possibles grâce à un don du collège d'Heyrieux dont le mobilier a été renouvelé après les travaux effectués dans les bâtiments. Des chaises adaptées à la taille des enfants de cycle 2 devront être commandées pour aboutir ce projet. Les bureaux actuels seront proposés au don aux écoles des communes alentour ; nous garderons du mobilier pour équiper une classe en cas d'ouverture.

### **e) Point sur le projet d'intervention autour du harcèlement scolaire**

Aucune réponse n'a été apportée par l'association Hugo que M. Gouju a cherché à joindre.

Il a donc été décidé de réfléchir aux objectifs de ces interventions, à leur mise en œuvre et au choix d'un intervenant.

Pour cela, la directrice de l'école, un représentant de la commission scolaire et un représentant de Val Ecole se réuniront le mardi 8 février.

Val Ecole propose de ne pas évoquer directement le harcèlement mais d'aborder le sujet par le biais de la tolérance et du respect. Cette thématique sera reprise dans un numéro de Val Actu qui sera diffusé aux familles sur TMA.

## **3. Questions diverses :**

### Remontée des parents d'élèves :

Le non-remplacement des enseignants absents est problématique pour les familles : garde des enfants, désinscription en cantine impossible, inquiétude concernant les apprentissages...

Voici les réponses apportées par la mairie et l'école :

- Concernant la garde des enfants : Pour les enfants de parents exerçant des professions dites « prioritaires » (sécurité, soignants, enseignants et affiliés), ils sont accueillis dans les classes du même groupe de décroisement. L'équipe enseignante a bien conscience des difficultés des familles. Nous accueillons donc des enfants dont les parents se trouvent dans l'impossibilité de les garder ou les faire garder. Nous remercions d'ailleurs tous les parents dont l'organisation quotidienne est chamboulée au dernier moment de faire le nécessaire.

- Concernant les désinscriptions en cantine : Pour éviter le gaspillage de nourriture et le paiement par les familles de repas non consommés par leur enfant, la Mairie a, déjà à 2 reprises, choisi d'annuler les commandes de repas quand elle avait connaissance d'une absence d'enseignant. Dans le cas où l'enseignant a été remplacé, les élèves inscrits étaient accueillis sur le temps méridien avec un pique-nique froid fourni par les familles. Il nous semble pertinent de poursuivre cette expérimentation tant que le protocole exige un non-brassage des enfants dans les classes : une communication de la Mairie sera faite.

- Concernant le suivi des apprentissages : une attention particulière est portée par les enseignants qui n'ont pas été remplacés pour reprendre les apprentissages où ils s'étaient arrêtés. A noter : les enseignants absents ne fournissent aucun travail à distance.

Val Ecole insiste sur la difficulté pour les familles de s'organiser la veille pour le lendemain quand l'annonce du non-remplacement est faite à 16h30. Ce problème de non-remplacement est récurrent depuis plusieurs années : cette année les familles sont obligées de garder leurs enfants à cause du non-brassage exigé par le niveau 3 du protocole sanitaire ; les années précédentes, les élèves (parfois de plusieurs classes en même temps) étaient accueillis et répartis, ce qui faisait des classes à 35 voire 45 élèves.

Prochain conseil d'école : Lundi 20 juin 18h